

304 P NP **DM10**

Projet intégré de construction du boulevard René-Lévesque et du prolongement ouest du boulevard de Portland à Sherbrooke

6211-06-152

Valoriser le développement durable et protéger ses milieux

Mémoire présenté au
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT

JANVIER 2014



2500, boul. de l'Université, E1-115
Sherbrooke, Québec, J1K 2R1
819 821-7998
www.remdus.qc.ca
remdus@usherbrooke.ca

Mission et objectifs

Le Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS) a pour mission de défendre et de représenter les droits et intérêts des étudiantes et étudiants de 2e ou 3e cycle inscrits à l'Université de Sherbrooke.

Plus spécifiquement, les objectifs du REMDUS consistent, entre autres, à représenter officiellement l'ensemble de la population étudiante des cycles supérieurs de l'Université de Sherbrooke, coordonner les actions et les revendications qui touchent cette population étudiante, puis l'informer et la sensibiliser afin de susciter chez elle une prise de conscience du monde qui l'entoure.

Pourquoi se prononcer sur la planification de l'axe René-Lévesque?

Le REMDUS est heureux de pouvoir communiquer ses préoccupations sur le projet intégré de construction du boulevard René-Lévesque et de prolongement du boulevard de Portland à Sherbrooke au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). C'est dans un souci de réelle collaboration avec la Ville de Sherbrooke et les organismes gouvernementaux impliqués que nous nous prononçons afin de représenter les intérêts des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs de l'Université de Sherbrooke. La Ville de Sherbrooke est une ville étudiante; il importe donc que les intérêts de nos quelque 7000 membres soient défendus.

Le REMDUS siège sur plusieurs organismes municipaux à Sherbrooke afin de représenter les intérêts de ses membres à l'extérieur des campus de l'Université de Sherbrooke. Par conséquent, nous suivons depuis plusieurs années le projet intégré de construction du boulevard René-Lévesque et du prolongement ouest du boulevard de Portland. En effet, la Ville de Sherbrooke s'intéresse à la planification de l'axe René-Lévesque depuis 1988, bien que le projet ait été repoussé à de nombreuses reprises; le REMDUS est donc heureux que la Ville soit prête à aller de l'avant avec ce projet qui devrait désengorger cette artère routière importante. Nous croyons

toutefois qu'il faille garder en tête que depuis 1988 la population sherbrookoise a énormément changé et ses besoins aussi: elle a acquis un désir - toujours grandissant - de trouver des moyens alternatifs de déplacement et une préoccupation pour le développement durable. En ce sens, des étudiantes et étudiants à la maîtrise en environnement à l'Université de Sherbrooke nous ont communiqué leurs inquiétudes au sujet de ce projet. Comme le REMDUS a un historique de revendications liées à l'environnement, nous ne pouvions faire autrement que de nous prononcer.

Le REMDUS s'inquiète de l'impact environnemental du projet intégré de construction du boulevard René-Lévesque et du prolongement ouest du boulevard de Portland. Nous ne croyons pas qu'une nouvelle artère routière puisse régler les problèmes d'engorgement routier à moyen et long terme. Nous privilégions donc des moyens alternatifs de déplacement: par exemple, le transport en commun pourrait être augmenté. Cela aurait l'avantage de ne pas fragiliser les milieux humides et de maintenir les principes de développement durable de la Ville de Sherbrooke. Plus particulièrement, la Ville de Sherbrooke doit nous proposer des alternatives et des variantes du projet de l'axe routier René Lévesque afin de pouvoir s'assurer que ce projet soit le moins dommageable pour l'environnement et que la qualité de vie des citoyennes et citoyens habitant près de l'axe René-Lévesque soit maintenue.

Lacunes de la proposition

Selon le document de l'étude d'impact environnemental que la Ville a produit, en aucune occasion le promoteur ne fait mention de possibles alternatives au projet. Pour tout projet de cette envergure, il est nécessaire d'étudier toutes les options qui s'offrent à nous avant d'en arriver à une conclusion. D'autres projets beaucoup moins coûteux, plus fonctionnels et moins négatifs pour l'environnement auraient pu être explorés par le promoteur. Par exemple, l'élargissement du boulevard industriel et sa connexion au boulevard René Lévesque ou aux quartiers résidentiels qui longent le boulevard Bourque auraient pu être explorés; cela aurait permis d'utiliser des infrastructures déjà existantes pour diminuer les coûts de la construction d'une nouvelle structure. De plus, l'élargissement du boulevard industriel serait plus pertinent, car celui-ci dessert déjà très bien le secteur et aurait le même effet escompté. Celle-ci aurait également quatre voies, comme le

planifie le promoteur pour le prolongement de Portland. D'ailleurs, la raison principale semble être la décongestion du boulevard Bourque, ce qu'un élargissement de voie serait amplement capable d'accomplir.

En optant pour une connexion du boulevard Industriel aux quartiers qui débouchent déjà sur le boulevard Bourque, il s'en suivrait une économie financière et une diminution des effets néfastes sur l'environnement. En effet, cela éviterait de construire le tronçon du boulevard René Lévesque et de permettre aux résidents d'aboutir plus rapidement sur le boulevard Industriel pour se rendre vers le Carrefour et l'autoroute 410. Cela pourrait également améliorer le trafic et diminuer les embouteillages aux heures de pointe.

Dans les plans de la ville, le boulevard René Lévesque empiète sur certains milieux humides et naturels. En effet, c'est près de 15,7 hectares d'habitats fauniques qui seront perdus. Plus particulièrement, 20 hectares de milieux humides sont présents à l'intérieur de l'aire de l'axe René Lévesque. Ces milieux humides risquent d'être sévèrement affectés par les travaux routiers de ce nouvel axe qui entraînera une fragmentation de son milieu. Ces milieux humides sont parmi les derniers présents sur le territoire de la Ville de Sherbrooke; le REMDUS s'inquiète donc que le projet intégré de construction du boulevard René-Lévesque et du prolongement ouest du boulevard de Portland à Sherbrooke trouble cet écosystème déjà fragile. En empiétant sur ces milieux humides, il aussi est très probable qu'il y ait une diminution de la valeur naturelle du milieu.

La Ville de Sherbrooke semble prendre en compte cette problématique importante, mais ça ne serait pas la première fois que des problématiques surviendraient lors des travaux ou que les études de suivi des impacts sur le milieu naturel ne soient pas représentatives de la perte de la valeur naturelle du milieu. Comme ce projet d'axe René Lévesque va perturber les espèces vivantes et les écosystèmes, il nous faut des garanties qu'il aura des effets négatifs minimaux, ce qui nous apparaît impossible à vérifier puisqu'il n'y a pas d'alternatives présentées.

Par conséquent, le REMDUS affirme que la Ville devrait revoir le travail qu'elle a fait et analyser les différentes alternatives qui s'offrent à elle. D'ailleurs, le projet n'est pas encore accepté dans son état initial et dans ces circonstances, il est peu souhaitable de s'en tenir à une seule solution

sans option(s) de rechange. De meilleures définitions des enjeux entourant le projet devraient être établies par le promoteur. Dans le document initial, les parties prenantes ne sont pas prises en compte par l'entrepreneur, alors que cette prise en considération lui aurait permis de définir les différentes sensibilités du projet et les enjeux de celui-ci (le paysage, l'affectation des milieux naturels, etc.) de façon plus adéquate. Enfin, une meilleure description de l'impact que pourrait avoir le projet sur les mammifères, surtout terrestres, aurait été appréciée.

Le REMDUS ne peut appuyer la proposition actuelle

En regard de chacun des aspects qui sont présentés dans le présent document, le REMDUS suggère de ne pas aller de l'avant avec ce projet et d'encourager le promoteur à faire ses devoirs en élaborant des alternatives au plan initial. Il est important de prendre en considération le fait que nos milieux humides sont de plus en plus menacés et que l'étalement urbain empiète toujours davantage sur les écosystèmes.

Aussi, prenant en compte qu'il est repoussé depuis 1988, la construction du boulevard René Lévesque et le prolongement de Portland ne semblent pas être des projets urgents. Il serait plus sage de trouver des solutions viables dans une perspective de développement durable plutôt que de risquer de détruire irrémédiablement un de nos derniers grands milieux humides. La Ville de Sherbrooke devrait également tenir compte d'alternatives en matière de déplacement urbain, telles que l'augmentation du transport en commun sur l'axe René Lévesque, le covoiturage et l'aménagement de pistes cyclables urbaines sécuritaires. C'est donc avec un grand intérêt que le REMDUS suivra l'avancement du projet de l'axe René Lévesque.